



Kannadig an Erge-Vras

[Chroniques de GrandTerrier.bzh]



Histoire et mémoires d'une commune de Basse-Bretagne, Ergué-Gabéric, en pays glazik ~
Memorioù ar re gozh hag istor ar barrez an Erge-vras, e bro c'hlaizik, e Breizh-Izel

Niver - Numéro 42 / A viz Gouere - Juillet 2018



Une « Maestà » italienne à Kerdévot

Du 15^e siècle à Kerdévot aux 19^e-20^e à Balanoù

Ce numéro démarre par la chapelle de campagne, bâtie et meublée au 15^e siècle : le chantier gothique, la statuaire - notamment la « *maestà* » italienne - et les sources bibliques apocryphes d'une scène du retable flamand.

Ensuite le paysan bas-breton Jean-Marie Déguignet, permissionnaire en fin de guerre de Crimée, et l'écrivain Gustave Flaubert racontent leurs voyages organisés en terre sainte en 1850-56.

Autre témoignage, celui de l'abbé Perrot dans une correspondance de 1932 à René Bolloré pour le sanctuaire de Koat-Keo, la chapelle de Cascadec et le calvaire d'Odet.

Les échanges en 1925 entre l'Académie, la municipalité et l'opposition pour supprimer un poste d'institutrice au Bourg.

Une épidémie de dysenterie qui fait des morts à Ergué-Gabéric en 1769-1786 et les rapports des médecins sur leur thérapeutique.

Et rendez-vous ensuite pour le prochain Kannadig de la rentrée en octobre !

Table des matières

Le 15 ^e siècle gothique et renaissant de Notre-Dame de Kerdévot, « <i>Azginivelezh e Kerzevot</i> »	1
La légende apocryphe des funérailles de la Vierge du retable, « <i>Tremenvan ar werc'hez Vari</i> »	5
Les voyages touristiques de J.M. Déguignet et G. Flaubert à Jérusalem, « <i>Touristerezh war-raok</i> »	8
L'abbé Perrot, René Bolloré et le sanctuaire de Koatkeo en Scrignac, « <i>Vuhez Yann-Vari Perrot</i> »	11
Le poste d'institutrice adjointe menacé à l'école des filles du bourg en 1925, « <i>Mestrez-skol</i> »	14
Une moitié des gabérisois se trouve sur le grabat suite à l'épidémie, « <i>Un darreuziad fall</i> »	16
Suite à une grève les mineurs de Kerdévot sont lockoutés fin 1927, « <i>Harz-labour e Kerzevot</i> »	20
La fin de carrière de Prosper Le Guay châtelain du Cleuyou, « <i>Urzh broadel al Lejion a enor</i> »	23
La mue des patibulaires de Lestonan autorisée par la duchesse Anne, « <i>Ar post-kroug kozh</i> »	25
Exil de L.F. de La Marche père et mort sur l'île de Jersey après la Révolution, « <i>Maro e Jerze</i> »	27
Séquestre de Lezergué et amnistie des père et fils de La Marche, « <i>Selliadur ha distaoliadeg</i> »	29
Pierres de granit pour les bailles à laver le linge dans nos campagnes, « <i>Mein ar bailh kouez</i> »	32

Grève et lock-out à la mine d'antimoine de Kerdévot en 1927 et la réaction du journal L'Humanité. Une légion d'honneur pour le châtelain du Cleuyou en 1865.

Le déplacement des fourches patibulaires de Lestonan en 1511 autorisé par la duchesse Anne de Bretagne.

Et pour poursuivre, deux articles sur François-Louis de La Marche, dernier occupant noble de Lezergué à la Révolution : le premier sur son exil et sa mort à Jersey, le deuxième sur les séquestres du manoir, la mainlevée et son amnistie.

Et enfin les belles pierres pour bailles à laver avec une escale à Balanoù où a été signalé un socle en granit très bien conservé.

Ar henta gwell, Jean

PS. Si tout va bien, les annales 2018 seront livrées par l'imprimeur à la mi-août.

Elles présentent quatre rigoles perpendiculaires sous la forme d'une croix, et mesurent 93 cm (Balanoù) à 1 m (Pennervan) de circonférence, 1 m 10 au bout du déversoir, et 20 cm d'épaisseur.

Madame Billon de Balanoù se souvient : « *Dans le temps on mettait les draps et les chemises dans une sorte de lessiveuse avec de la cendre et on faisait la grande lessive trois à quatre fois dans l'année. Le grand-père avait trois douzaines de chemises, et donc ça suffisait. La pierre était surélevée, et par l'écoulement on récupérait l'eau de lavage qui servait à faire plusieurs tournées.* »

Les spécimens gabérisois

La pierre de Pennervan, 1m x 20cm, déversoir de 10cm, rigole en croix.



La pierre de Balanoù, 93cm x 20cm, déversoir de 17cm, rigole en croix.



La pierre de Bohars, quatre rigoles partant de l'arrière du socle vers le déversoir.



La pierre de Garsalec, ébréchée, 8 rigoles en étoile et une circulaire extérieure.



La pierre de Squividan, plus rustique et sans rigole intérieure centrale.



Au recto, en 4^e de couverture, la belle pierre de la ferme agricole de Balanoù photographiée au printemps 2018 dans son jardin paysager.

JUIN 2018

Article :

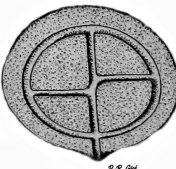
« Pierres de granite pour les bailles à laver le linge dans nos campagnes »

Espace Patrimoine

Billet du 23.06.2018



Croquis d'André Kervarec et de P.-R. Giot





Pierres de granit pour les bailles à laver le linge

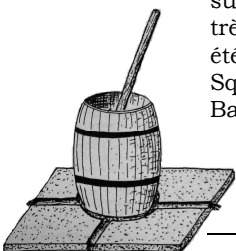
Mein ar baillh kouez

Ces pierres de moins d'un mètre de circonférence avaient aux 19^e et début 20^e, et peut-être bien avant, un usage particulier : servir de support et de récupération d'eau pour les bailles à laver le linge.

On trouva ci-dessous quelques explications, témoignages et bien sûr les photographies de ces pierres signalées, la dernière étant celle de Balanou. En cours d'été 2018, on organise une course aux trésors pour en trouver d'autres, cachées ou oubliées à proximité d'anciennes exploitations agricoles.

Machines à laver ancestrales

Les premières pierres à laver, différentes des maies de pressoir bien plus larges, ont été signalées dans les années 1970-90 dans les journaux locaux et magazines d'archéologie, et un mystère plane encore car le nombre de ces pierres trouvées sur le territoire gabéricois semble très important : à ce jour six ont été exhumées à Pennervan, Squividan, Bohars, Garsalec, Balanou et Kerdilès ⁴⁴.



P.-R Giot

⁴⁴ La pierre à laver de Kerdilès n'a pas été photographiée à ce jour.

Les principes de leur fonctionnement étaient les suivants :

✚ sur la pierre circulaire rainurée on plaçait une ancienne barrique sans fond dans laquelle on mettait le linge.

✚ sur un foyer à côté on faisait bouillir de l'eau dans des grandes chidournes ⁴⁵.

✚ on versait l'eau sur les couches de linge qu'on saupoudrait de cendre de bois (« ludutan » en breton), gorgée de potasse.

✚ avec un bâton on mélangeait énergiquement le linge.

✚ l'eau sale s'écoulait lentement sur la pierre et les rigoles l'amenèrent sur l'avancée en dessous de laquelle on mettait un seau.

Les premières eaux pouvaient resservir pour la tournée de lessive suivante, mais ce mélange de cendre servait ensuite d'engrais potassique appelé « ar cloag » et était très recherché par les maraîchers.

Sur Ergué-Gabéric les pierres les mieux conservées sont celles de Balanou et Pennervan, cette dernière ayant déjà repérée et documentée en 1973 par un journaliste du Télégramme et en 1994-95 par l'archéologue P.R. Giot ⁴⁶ et le docteur A. Kervarec.

⁴⁵ Chidouarn, sf. : bretonnisme francisé en chidouarne, chaudron, grosse marmite, « kerc'hat dour g' ur chidouarn » (querir de l'eau au chaudron), « lak ar chidourenn war an tan » (mets le chaudron sur le feu). Source : Favereau.

⁴⁶ Pierre-Roland Giot (1919-2002) est un préhistorien français, considéré comme le créateur de l'archéologie armoricaine moderne.

Le 15^e siècle gothique et renaissant de ND de Kerdévot

Azginivelezh e Kerzevot

« Parmi les grandes chapelles construites dans le même temps que la nef de Quimper, Notre-Dame-de-Kerdévot figure en bonne place. Bâtie dans la seconde moitié du XVe siècle, on peut imaginer ici la présence d'un maître formé sur le grand chantier voisin. », Philippe Bonnet.

Ce qui suit est alimenté par les travaux des spécialistes Roger Barrié ¹, Philippe Bonnet ² et Gildas Durand ³.

Chantiers gothiques 1439-89

En 1439, dans un document rédigé en latin, il y a cette

¹ Roger Barrié, conservateur général honoraire du patrimoine, a œuvré pour l'enrichissement de l'inventaire général du patrimoine de Bretagne. Spécialiste de l'art gothique, il a produit en 1979 une étude sur les vitraux du XVI^e siècle en Cornouaille.

² Philippe Bonnet, historien, diplômé de l'Ecole nationale des chartes, inspecteur des monuments historiques de 1980 à 1998, professeur associé de l'Université de Bretagne-Sud de 2000 à 2009, est conservateur en chef du patrimoine et auteur de plusieurs ouvrages sur l'histoire des arts en Bretagne du Moyen Âge à nos jours.

³ Gildas Durand, spécialiste des origines de la statuaire bretonne, a publié de nombreuses études dans les dossiers du Centre Régional Archéologique d'Alet.

mention de la chapelle de Kerdévot : « Item do volo et lego ecclesia sen capelle beate maria de Kerzevot in parochia de ergue gaberic duae ad librae cira » (Et ceci aussi je veux et lègue à l'église ou chapelle sainte Marie de Kerdévot en la paroisse d'Ergué-Gabéric deux livres de cire), attestant d'un don de cire de cierges pour éclairer la chapelle et peut-être comme aujourd'hui pour y faire des vœux.

Tout au long du 15^e siècle plusieurs chantiers successifs ont été menés pour finaliser l'élévation de la chapelle de Kerdévot. Roger Barrié, conservateur général honoraire du patrimoine, a étudié les différents éléments d'architecture de l'édifice : « La chapelle fut commencée par le mur du chevet raidi, à l'extérieur, par six contreforts droits, et, à l'intérieur par deux murs de refend qui terminent deux groupes de trois colonnes dans le chœur. Les premières colonnes du chœur sont encore dans la tradition du gothique de la première moitié du XVe siècle qui souligne clairement la fonction des supports autour d'un noyau central. »

Pour la datation il propose : « L'analyse du chœur de Kerdévot laisse apparaître la progression de la construction. Tout d'abord, à partir de 1470 environ, mise en place des colonnes au revers du chevet ; puis élévation des colonnettes pour donner plus d'élan au volume du chœur. La nef et l'ensemble du massif occidental restent en projet, et l'aménagement intérieur, notamment le recouvrement par une charpente et la pose des vitraux



MAI 2018

Articles :

« Le 15^e siècle gothique et renaissant de la chapelle de Kerdévot »

« DURAND Gildas - La statuaire à Kerdévot »

« BARRIÉ Roger - La construction de la chapelle de Kerdévot au XV^e siècle »

« BONNET Philippe - Historique et description de la chapelle de Kerdévot »

Espaces Patrimoine & Biblio

Billet du 05.05.2018

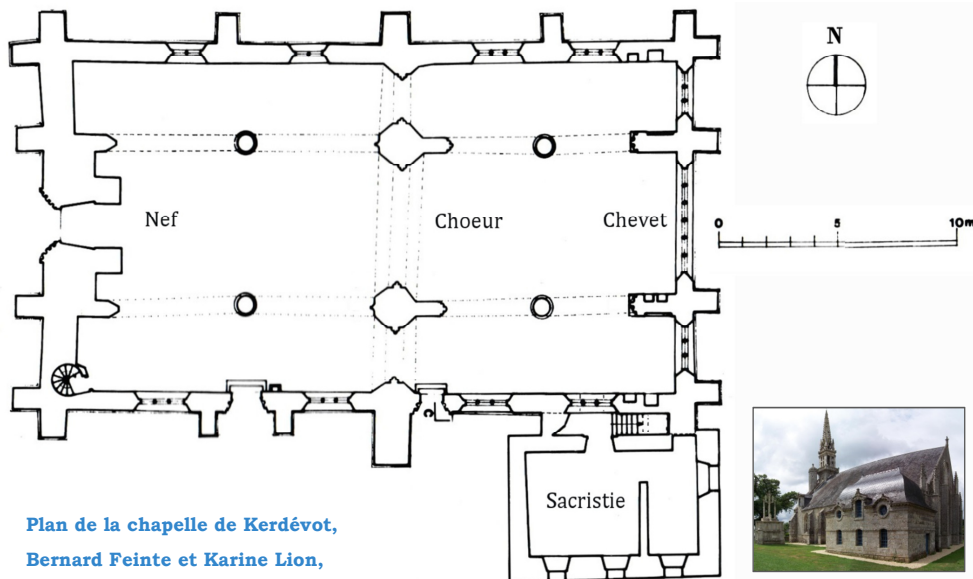


du chœur dont l'un d'eux porte la date de 1489. »

Un fragment du vitrail en bas de la deuxième lancette du côté sud porte l'inscription fragmentaire en lettres gothiques : « ... (I)III XX et IX / ... (ce)ste vistre / ... ocne esto / ... bique », ce qui donnerait la date d'élévation de la maitresse-vitre 1489, si l'on admet que le (I) est caché dans la ferrure. L'épaisseur excessive du joint en ciment moderne obstrue en partie l'inscription dont la dernière ligne avec le nom du fabricant, discernable encore sur les photographies de 1948, n'a jamais été déchiffrée.

On peut donc dire que l'élévation du cœur, du chevet et de la maitresse-vitre de Kerdévot est contemporaine au chantier voisin de la cathédrale de Quimper. Pour Roger Barrié, il est probable que la nef, c'est-à-dire la partie occidentale, et la finalisation de la couverture ont été exécutées qu'après l'an 1500.

Une autre hypothèse est proposée par Philippe Bonnet, professeur associé à l'université de Bretagne-Sud et conservateur en chef du patrimoine : « *Tout en observant que les premières colonnes du chœur sont encore dans la tradition du gothique de la première moitié du 15^e siècle, R. Barrié propose pour l'édifice une chronologie basse : implantation du chœur dans les années 1470, achèvement du mur du chevet vers 1480, construction de la nef dans les premières décennies du 16^e siècle. Il nous semble au contraire, à voir l'homogénéité du parti, que l'œuvre peut fort bien s'inscrire en totalité dans la seconde moitié du 15^e siècle. À cet égard, la simplicité des chapiteaux et des grandes arcades de la nef peut être interprétée comme une volonté de hiérarchiser les espaces par le biais du décor, plutôt que comme l'indice d'une campagne tardive.* »



Plan de la chapelle de Kerdévot,
Bernard Feinte et Karine Lion,
Inventaire général 1989

avant la construction du château Louis XIII ?

Plus surprenant, des affaires religieuses sont rangées dans la première chambre à gauche : des calices, des patènes ⁴², des chasubles ⁴³, des aubes, un banc d'église, des ornements d'autel, un livre d'église et des nappes d'autel.

Il est vraisemblable que tous ces effets resteront conservés à Lezergué pendant l'exil des maîtres des lieux.

Amnistie et main-léevée

En 1803, le 13 floréal de l'an 11, les survivants peuvent se réjouir d'une amnistie du ministère de la justice : « *exposent Joseph – Louis – René -Marie Delamarche aîné, et Joseph-Hiacinthe Delamarche cadet, qu'ils ont obtenu un certificat d'amnistie du grand juge ministre de la justice de deux floréal an onze pour François-Louis Lamarche leur père* ». Ce dernier est décédé en exil à Jersey en octobre 1794.

Les raisons de l'amnistie, et donc de mainlevée des séquestres les concernant, sont certainement des preuves de bonne volonté de leur part vis-à-vis des nouveaux pouvoirs politiques, et aussi le fait que le dernier fils Joseph-

⁴² Patenne, patène, s.f. : petite assiette, généralement en métal doré, sur laquelle repose le pain (l'hostie principale) qui va être consacré par le prêtre au moment de la consécration, lors d'une cérémonie eucharistique (Wikipédia).

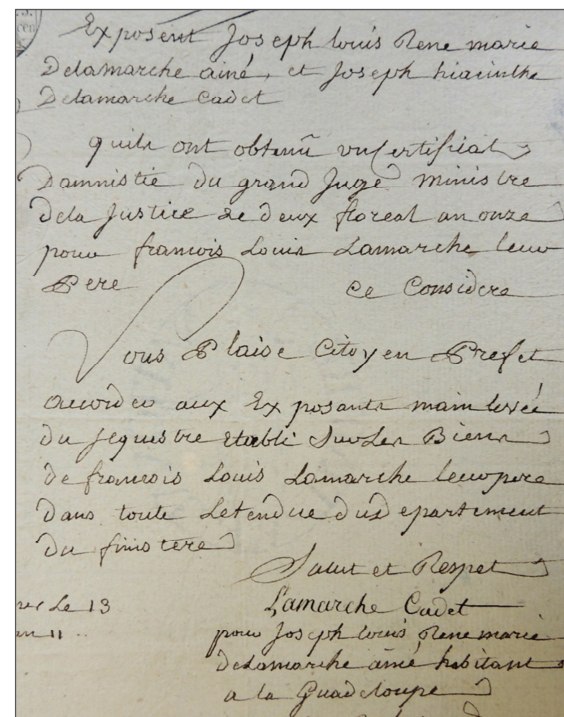
⁴³ Chasuble, s.f. : Vêtement sacerdotal en forme de manteau à deux pans, que le prêtre met par-dessus l'aube et l'étole pour célébrer la messe (Dictionnaire du Moyen Français).

Hyacinthe, celui qui signe Lamarche Kerfors (et non Lezergué car ce titre échoit à son aîné), n'est pas parti en exil et est resté sur Quimper. On notera également que, parmi les papiers du défunt Lamarche père, des attestations de don patriotique lui avaient été délivrées pour la période 1789-90.

La décision d'amnistie donne aussi l'explication du défaut d'adjudication du manoir de Lezergué en tant que bien national. Les héritiers, la veuve du fils aîné et les deux autres fils cadets, se voient rétablir leurs droits de jouissance sur les convenants du domaine noble. Joseph-Louis-René détient la propriété de Lezergué, mais une dette contractée en Guadeloupe l'oblige à céder le lieu en 1808.



Lettre du 13
floréal de l'an 11
(3 mai 1803)



Extrait de la page 7 :

La seconde chambre à gauche étant ouverte nous y avons trouvé les effets suivants, un bois de lit avec son ciel et ses rideaux, quinze pièces de tapisserie, une petite table, un bureau, une bibliothèque avec environ deux cents cinquante volumes, deux mappemondes, trois chaises bourrées, une armoire à deux battants laquelle étant ouverte nous y avons trouvé les effets suivants, huit échevaux de fil de lin cru, deux chemises, trois oreillers de plume, un porte feuille en maroquin, trois fusils à deux canons, un fusil à un canon, une épée à poignée d'argent, environ six livres de café, une aube, avec un cordon, cinq culottes, deux gilets, un tableau, un vieux couteau de chasse, un baromètre, les deux armoires à deux battants dans le corridor, lesquelles étant ouvertes, nous avons trouvé dans une douze échevaux d'étoupe, l'autre vuide ; la salle à droite de l'entrée étant ouverte nous y avons trouvé les effets suivants, douze chaises bourrées, une fontaine d'airain, avec sa cuvette, une dame Jeanne, un buffet à trois battants lequel ouvert nous y avons trouvé les effets suivants, quarante assiettes de faïence

leur refus ». Sans doute voulaient-ils éviter de se prononcer contre les châtelains en fuite.

Et par ailleurs on peut noter que la fonction de maire pendant les premières années révolutionnaires n'était pas convoitée à Ergué-Gabéric, car les deux premiers, l'un pour 1791, le deuxième ici mentionné pour 1792, sont très discrets pour n'être mentionnés chacun que dans un seul document d'archives. Et le patronyme de celui de 1792 est incertain, car l'orthographe Le Noac'h ne correspond à aucun actif de l'époque : seul Jean Lozac'h de Kervian (patronyme parfois transcrit en Lenoac'h) est l'un

des signataires du cahier de doléances de 1789.

Ce qui frappe dans le relevé patrimonial, c'est la richesse des habitants qu'on ne trouve pas dans les documents habituels de successions de roturiers : des dizaines d'assiettes ou de plats de faïence, des assiettes, des gobelets ou théières de porcelaine, des couverts d'argent armoirés ... Le niveau de vie est aussi dans les lits à tombeau ⁴⁰ avec ciel, rideaux et court-pointes (couverture doublée). Comme les cheminées sont légion, dans chaque appartement on trouve le nécessaire pour maintenir un feu : des chenets ou landiers ⁴¹, des soufflets, des pèles à feu, des tourne-broches.

Au niveau des armes détenus par les occupants et laissées dans leurs chambres, on note plusieurs fusils à un ou deux canons et une épée à poignée d'argent.

Ensuite le niveau culturel est élevé car on compte deux grandes bibliothèques dans les deux appartements à gauche de l'escalier, pour plus de 600 volumes au total. Est-ce un héritage des livres de Guy Autret, précédent occupant de Lezergué,

⁴⁰ Lit à tombeau, g.n.m. : lit avec draperies de « ciel » tombant sous forme de rideaux. Dans un lit à simple tombeau (et non double) le ciel était plus élevé vers la tête que vers les pieds.

⁴¹ Landier, s.m. : grand chenet que l'on peut trouver aujourd'hui dans les cheminées d'agrément et qui autrefois, dans les grandes cheminées de cuisine, supportait des broches à rôtir et permettait de maintenir à la chaleur du charbon de bois des aliments dans les corbeilles de fer les surmontant (TLFi).

Philippe Bonnet résume ainsi les nombreux traits stylistiques communs de Saint-Corentin et de Kerdévot :

✚ « la coexistence des formes en plein-cintre et des arcs brisés, des nervures en pénétration et des chapiteaux, »

✚ « la modénature qu'on retrouve identique à la croisée du transept de Quimper et à l'arc triomphal de Kerdévot, »

✚ « le répertoire formel des portes⁴, des remplacements et des pinacles⁵. »

Et il rejoint Roger Barrié sur ce constat : « En bref, tout indique que les travaux de la chapelle ont été conduits au 15^e siècle en parallèle avec le grand chantier quimpérois, ou du moins dans sa suite immédiate, par des maîtres formés sur celui-ci. »

L'édifice complètement achevé n'aurait été consacré que très tardivement, en 1556, si l'on croit l'architecte René Couffon ⁶,

⁴ Notamment la porte occidentale de Kerdévot, avec son ébrasement en plein-cintre à quatre tores retombant sur des colonnettes à chapiteaux, surmonté d'une accolade à fleuron et de plusieurs écus effacés, qui offre beaucoup de ressemblances avec la porte percée dans la quatrième travée du bas-côté nord de la cathédrale, qui date des années 1450.

⁵ Pinnacle, s.m. : en architecture gothique, couronnement ouvragé, dentelé, en forme de cône ou de pyramide, décorant le sommet des toits, des contreforts, des pignons. Source : Trésor Langue Française.

⁶ Répertoire des églises et chapelles de René Couffon et Albert Le Bars, « L'édifice de Kerdévot a été consacré le 26 octobre 1556 ». Le document l'attestant n'a pas été retrouvé, et

le document attestant cette consécration n'ayant pas été retrouvé.

Art européen du 15^e siècle

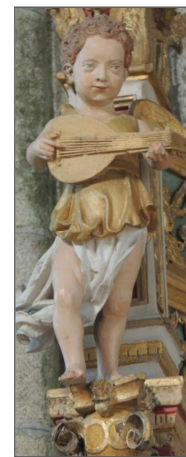
Il y a dans la chapelle un retable doré très ancien et restauré à plusieurs occasions. Ses quatre scènes d'origine en T inversé sont passées par les mains d'ateliers flamands du 15^e siècle : « Le retable de Kerdévot n'est pas une œuvre exclusivement anversoise et du XVI^e siècle comme on l'a souvent dit, mais un travail mixte de la fin du siècle précédent » (Gildas Durand).

La suite de l'article sur le retable, non repris ici, est développé dans l'article « Les marques de fabrique des ateliers flamands du 15^e siècle sur le retable de Kerdévot » le retable de Kerdévot »

La statue de Notre-Dame de Kerdévot est aussi une pièce incontournable qui a été remise en perspective par Gildas Durand qui la date du siècle de la construction de la chapelle : « La Maestà de Kerdévot date probablement de la seconde moitié du 15^e siècle, et semble-t-il plus précisément du dernier tiers de ce siècle. Cela coïncide trop avec la période de construction de la chapelle pour ne pas proposer une importation contemporaine, ou de peu postérieure ».

Son article complet sur la statuaire de Kerdévot est publié en 1989 dans le cadre du cinquième centenaire de la chapelle de Kerdévot. Il est com-

aucun autre mémorialiste n'a mentionné cette sanctification.





plété par une étude parue en parallèle dans les dossiers du Centre régional archéologique d'Alet.

Pour lui, la provenance de la maestà de Kerdévot n'est pas flamande comme l'autre œuvre majeure de Kerdévot (le retable) : « Toutes les références nordiques que l'on pourrait trouver à An Intron Varia Kerdevot sont des œuvres italianisantes. C'est bien en Italie qu'il faut chercher des répondants à l'œuvre d'Erqué-Gabéric ».

Elle correspond au thème iconographique de la « Maestà », très en faveur à la fin du Moyen-Age et à la Renaissance. La Maestà est un terme italien désignant la Vierge Marie en majesté et de face, dans une

attitude hiératique, assise sur un trône, entourée d'anges, et portant éventuellement son enfant Jésus. La représentation du trône y est matériellement importante et imposante.

À partir de 1525-30 les ateliers d'art flamands ont produit des œuvres de Maestà entourée d'angelots. Les visages de la Vierge et des angelots ne sont ni bretons, ni nordiques. Le drapé, nullement flamand, est lui aussi italien dans son rejet des cassures trop marquées. Le voutement du trône par une grande valve de coquille saint Jacques se retrouve notamment dans Botticelli et Cosmé Tura.

La comparaison à d'autres réalisations italiennes apporte des éléments pour déterminer la date de la statue de Kerdévot. Par exemple en 1488, la Vierge de Lorenzo Costa avec ses angelots musiciens et motifs all'antica. La Maestà d'Allesandro Botticelli de Florence date de 1487. La conception du trône fait penser à celui d'Ercole de Roberti réalisé en 1475.

Pour Gildas Durand, Intron Varia Kerdevot est une « grande œuvre importée d'Italie » à laquelle il y a lieu « d'attribuer la paternité à un atelier du Nord de l'Italie », et plus précisément « des années 1480 comme période où ces madones étaient à la mode, entourés de riches et puissantes architectures renaissantes, aux décors parfois symboliques, et auréolées de putti. »

Et enfin, « Par sa majesté, la Maestà de Kerdévot mérite un renom autrement plus grand que celui dont elle aura bénéficié jusqu'alors. »



Le trône de la Vierge d'Ercole de Roberti, ~ 1475

Séquestre à Lezergué et amnistie des de La Marche

Selliadur ha distaoliadeg

Les documents de séquestre des biens de François-Louis de La Marche en 1792, le certificat d'amnistie du même et de son fils donnant lieu à main-levée de séquestre en 1803.

Premier document découvert par Grégory Floc'h lors de la rédaction d'un article pour la Société Archéologique du Finistère. L'amnistie et la main-levée apparaissent dans la même liasse des Archives départementales du Finistère.

Patrimoine de riche noble

Cet inventaire de 1792 concerne bien le séquestre ou confiscation des meubles et effets du château style Louis XIII, bâti en 1772-73 près de la métairie de Lezergué par François-Louis de La Marche (1720-1794), dit Lamarche père, tel que restitué ci-contre par l'aquarelliste Anne Cognard. En cette fin d'avril 1792 les de La Marche sont « émigrés et hors du royaume » : Lamarche père vient de partir sur l'île de Jersey et son fils cadet Joseph-Louis-René en Guadeloupe, le dernier des fils étant resté à Quimper et le fils aîné décédé à Lezergué en 1774.

Suite à la désertion des propriétaires de Lezergué, les autorités révolutionnaires procèdent à l'adjudication des tenues agricoles et aux conventions de Lezer-

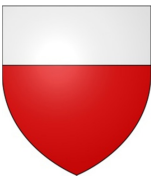


gué, et au séquestre de leurs biens personnels, Pour les Lamarche père et fils cadet qui habitaient aussi dans un hôtel quimpérois, l'inventaire de séquestre de Lezergué est complété par un séquestre dit « de la Quintin » où sont listés également des habits, du linge et quelques meubles laissés sur place.

L'inventaire de Lezergué est bien plus important, du fait des objets entreposés et du nombre de « chambres », désignées aussi sous le terme d'appartements. Hormis la cuisine, ces six grandes pièces de part et d'autre du grand escalier intérieur sont sous clefs, et le responsable de l'inventaire doit faire venir un serrurier pour les ouvrir.

Deux métayers sont ses interlocuteurs locaux : Guénnolet Kergourlay, valet domestique résidant au manoir et Jean Leguiader ménager demeurant à la métairie. Deux personnages officiels de la commune sont invités à rester présents pendant l'inventaire, le maire Jean Lenoach (ou Lozac'h ?) et l'officier municipal Jean Leday (alias Le Jour), mais ils « s'y sont refusés, de dire et de signer la cause de

Lezergué à la fin du 18^e siècle, Anne Cognard 2017 et ci-dessous écu de La Marche



Juin 2018

Article :

« 1794 - Inventaire des papiers de François-Louis de La Marche après son décès à Jersey »

Espaces Archives

Billet du 16.06.2018

Inventaire des papiers et titres trouvé à la mort de mr [brûlé] de Lamarche père arrivé le 27 octobre 1794 en l'isle de Jersey paroisse de Saint-Laurent.

1° Un billet obligatoire de 1200 # consenti par madame Robinault de Saintgenis à mr le Comte de Lamarche payable 3 mois après sa rentrée en France. Le dit billet en date du 27 aoust 1791. Cy 1200 #

2° Autre billet de pareille somme de 1200 # consenti prêtée par mr de Lamarche père à mr de Gourentt en date du 12 aoust 1791. 1200 #

3° Autre billet de 600 # prêtés par monsieur de Lamarche père à monsieur de Gourentt datté de Jersey le 9 septembre 1791 600 #

4° Autre billet de 2000 # prêté par mr de Lamarche à mr le Borgne de la Tour suivant cédule dattée de Lanterneau le 20 may 1790 2000 #

...

bans. Sa lettre, produite en annexe, explique la raison de cette dérogation par « *le schisme qui agite l'Eglise Gallicane* »³⁷ et qu'il espère « *le rétablissement de l'ordre et la réintégration des vrais pasteurs dans leurs églises* ».

Tous les papiers du défunt

Cet « *Inventaire des papiers et titres trouvé à la mort de mr de Lamarche père* » la date de son décès : « *arrivé le 27 octobre 1794 en l'isle de Jersey paroisse de Saint-Laurent* »³⁸.

Trente-six papiers en possession du défunt sont inventoriés dans ce document et donnent des informations inédites :

✚ Ses premiers billets datés de Jersey démarrant en août-octobre 1791, les précédents étant émis de Bretagne, on peut donc supposer que l'exilé arrive sur l'île à cette date.

✚ Les emprunts et prêts sont effectués entre les parentés et les familles en alliance : sa tante Barbe Rose Martine, les Botherel du Plessis, les Borgne de la Tour, les Roche du Grégo, et aussi les Rocher du Quengo exilés à Jersey³⁹. Trois différents prêts

³⁷ Le gallicanisme est une doctrine religieuse et politique cherchant à promouvoir l'organisation de l'Eglise catholique en France de façon largement autonome par rapport au pape.

³⁸ Le mémorialiste Régis de L'Estourbeillon, dans son livre-enquête « *Les familles françaises à Jersey pendant la Révolution* », produit le registre des décès en précisant que l'enterrement a lieu le 28 (ch chapitre précédent).

³⁹ À Jersey en 1792 et 1793 François-Louis est le témoin de mariage de

sont assortis d'une condition de remboursement spéciale : « *paya-ble x mois après la rentrée en France* ».

✚ François-Louis de La Marche (1720-1794) est désigné comme Lamarche père, mais on trouve aussi un autre François-Louis dans les documents plus ancien : il s'agit de son père né en 1691 et décédé en 1738, « *chef de nom et d'armes chevalier de l'ordre militaire de Notre-Dame de Mont Carmel et de Saint-Lazare* ».

✚ Les de La Marche sont dits seigneurs de Kerfors et de Kernaou, avant qu'ils n'achètent le château de Lezergué : dans l'inventaire est mentionné l'acte de vente du 31 septembre 1736 pour François-Louis de La Marche (1691-1738) par cession de Jacques du Bot, successeur de Guy Autret.

✚ Pour les années 1789-90, sont conservées précieusement des quittances pour des dons patriotiques de 250 livres. Ces contributions ne ressemblent pas au profil type d'un noble exilé et anti-révolutionnaire !



Jersey en 1753, carte d'Herman van Loon

Gabriel-Pierre-Louis du Rocher du Quengo, et parrain de sa fille : cf L'Estourbeillon.

La légende apocryphe des funérailles de la Vierge

Tremenvan ar werc'hez

Enquête sur les origines de cette scène violente du retable flamand de Kerdévot où l'on voit trois soldats aux mains tranchées.

Les références utilisées sont les textes apocryphes⁷ commentés dans la Légende dorée de Jacques de Voragine, le livre des Apocalypses apocryphes de Constantin Tischendorf en 1866⁸, la publication de 1879 d'Hersart de La Villemarqué sur le trépas de la Vierge-Marie⁹, et l'é-



⁷ Apocryphe, adj. et s.m.pl. : du grec ἀπόκρυφος / apókryphos, « caché », qualifie un écrit dont l'authenticité n'est pas établie (Littré). Pour un texte ou un livre religieux dont l'origine divine n'est pas reconnue par l'Eglise et qu'elle place hors du canon des Livres inspirés (TLFi). Au pluriel, ouvrages composés par d'anciens hérétiques et attribués par eux à des auteurs sacrés (Littré).

⁸ Tischendorf (Constantin), Apocalypses Apocryphes Mosis, Esdrae, Pauli, Iohannis, item Mariae Dormito, Lipsiae, 1866.

⁹ « Tremenvan an Ytron Guerches Maria », Le trépas de madame la Vierge Marie, transcrit et traduit par Hersart de La Villemarqué dans une publication intitulée « Poèmes bretons du Moyen Age » publiée en 1879, Paris Librairie Académique Didier.

tude en 1930 de Martin Jugie sur la littérature apocryphe sur la mort et l'assomption de Marie dans Echo d'Orient¹⁰.

Hors des textes canoniques

Le cortège funèbre de Kerdévot est formé de la Vierge allongée sur un brancard porté par les apôtres Pierre à la tête de la défunte et Paul devant, saint Jean ouvrant le chemin en tenant la palme resplendissante, et les autres apôtres en procession. Cette Translation (du latin "transitus") de la Vierge qui suit l'épisode de la Dormition et précède l'Assomption et le Couronnement, n'est pas très souvent représentée dans l'iconographie chrétienne classique.

Cette rareté est sans doute due au fait que les sources primitives de ce mystère marial sont présentes uniquement dans quelques textes apocryphes qui ont été condamnés très tôt par l'Eglise catholique.

Les écrits apocryphes chrétiens mettant en scène le mystère de la Vierge Marie, à savoir essentiellement le pseudo-Méiton de Sardes, le livre de Jean sur la dormition et l'homélie de saint Jean Damascene, datent des 6e et 7e siècles. Des poèmes en latin en ont été produits, « *Transitus Beatae Mariae Virginis* » ("La translation de la bienheureuse Vierge Marie"), et des copies et commentaires insérés en 1261-

¹⁰ JUGIE (Martin), La littérature apocryphe sur la mort et l'assomption de Marie à partir de la seconde moitié du VIe siècle, dans « Echo d'Orient tome 29 n° 159 », 1930, pp. 265-295.



MAI 2018

Article :

« La scène des funérailles du retable flamand dans les sources apocryphes du christianisme »

Espace Patrimoine

Billet du 18.05.2018



1266 dans la Légende dorée de Jacques de Voragine. On connaît même une copie imprimée en 1530 d'un poème breton non daté « *Tremenwan an Ytron Guerches Maria* » ("Le trépas de madame la Vierge Marie").

Pour l'épisode représenté sur le retable de Kerdévot, les textes apocryphes parlent d'un offenseur juif nommé Jéphonias (et Ruben dans une variante plus tardive) et le présentent comme un « *Prince des prêtres* ».



Or, à Kerdévot, ce sont trois soldats qui sont punis de sacrilège, et non un seul prêtre. Les deux premiers soldats tenant une lance sont à terre avec chacun une main tranchée, et le troisième est debout avec ses deux mains collées au brancard. Comme dans les écrits du 6-7e siècle, la « *Légende dorée* » de Voragine mentionne un prince des prêtres, mais par contre il existe une version nestorienne ¹¹

¹¹ Nestorien, adj. : relatif à Nestorius (hérésiarque du 5e siècle apr. J.-Ch., patriarche de Constantinople) ou à sa doctrine affirmant que le Christ possède une double nature humaine et divine. Source : TLFi.

Exil et mort sur l'île de Jersey à la Révolution

Maro e Jerze

On pensait que François-Louis de La Marche, dernier seigneur de Lezergué, émigré à la Révolution à l'âge de 72 ans, s'était éteint sur l'île Grande-Terre de la Guadeloupe où il aurait pu rejoindre son fils Joseph-Louis. Il fallait en fait le chercher sur une autre île, celle de Jersey.

Deux nouvelles sources en attestent :

✓ les recherches en 1886 de Régis de L'Estourbeillon incluant un recensement de tous les actes d'état civil concernant les familles nobles, principalement bretonnes ou normandes, émigrées à Jersey pendant la Révolution et l'Empire

✓ un document inédit d'autre part, découvert par Grégory Floc'h et cité en 2015 dans un article du bulletin de la Société Archéologique du Finistère, pièce d'archives dont nous fournissons une transcription complète, bien utile pour comprendre l'histoire des seigneurs de Lezergué.

Enquête de L'Estourbeillon

Ce livre inclut un recensement de tous les actes d'état civil concernant les familles nobles, principalement bretonnes ou normandes, émigrées à Jersey pendant la Révolution et l'Empire

et classées par ordre alphabétique.

Et parmi ceux-ci figure François-Louis de La Marche (1720-1794) qui s'est exilé en 1791, quittant son manoir de Lezergué qu'il avait fait construire et son hôtel de Quimper, devant la menace révolutionnaire. Les documents relevés dans les registres nous apprennent :

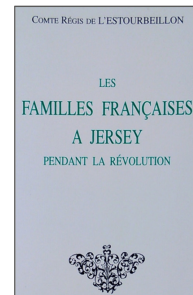
✚ Son décès sur l'île et la date d'inhumation du 28 octobre 1794 ³⁶ via le registre de la paroisse Saint-Laurent de Jersey.

✚ Sa carrière militaire, à savoir qu'il est lieutenant des maréchaux de France, et qu'il est toujours en début 1793 volontaire de la 1ère compagnie du 2ème bataillon composée de « *Mrs les Émigrés français, résidant en l'isle de Jersey* » (cf. liste complète en annexe du livre).

✚ Ses relations familiales émigrées sur Jersey, notamment la famille Rocher de Quengo de St-Malo : François-Louis est parrain en 1783 d'une petite Léontine, et une année avant il est témoin pour le mariage des parents, le père étant son neveu, c'est-à-dire le fils de sa sœur.

✚ Pour ce mariage on note l'intervention de son frère exilé à Londres, Jean-François de La Marche, ancien évêque de St-Pol-de-Léon, qui donne son autorisation ecclésiastique pour se soustraire à l'obligation de publier les

³⁶ L'information de la date de décès est confirmée par un document des Archives départementales du Finistère, cote 32J74, qui précise que la date de décès est la veille, soit le 27 octobre : cf chapitre suivant.



Juin 2018

Articles :

« **L'ESTOURBEILLON Régis (de) - Les familles françaises à Jersey pendant la Révolution** »

« **1794 - Inventaire des papiers de François-Louis de La Marche après son décès à Jersey** »

Espaces
Archives
Biblio

Billet du
09.06.2018

[illegible]

-

L'accord de la chancellerie de Bretagne s'appuie sur ce pré-supposé : « *Suposant que ses predicesseurs seigneurs des Salles auront justice patibullaire en ung villaige de Lestonan en la parroesse d'Ergué Gabéric* ». Les générations précédentes incluent certainement le père de Jehan, décédé en 1500 et prénommé Jehan également. Par contre, il n'est pas attesté que le droit de haute-justice était accordé aux premiers occupants nobles de Lezergué, à savoir les Cabellic.

Quant aux circonstances de la demande, à savoir que les fourches patibulaires sont "chues" (du verbe choir) : « *elle estoit cheoiste apres que l'informacion en fut faicte fut ledit suppliant licencié ...* », d'autres documents plus tardifs confirment qu'en 1497 Jehan de Coetanezre avait obtenu le droit de relever ses « *patibulaires à deux pots* » (piliers).

plus ancienne, issue de l'apocryphe du pseudo-Jean, qui nomme expressément un « *soldat Jôphanâ* » ("le Jéphonias de l'apocryphe grec").

Si l'on pousse un peu plus l'observation de la scène représentée à Kerdévot, on note que l'armure du soldat de droite est ornée de la tête à la taille d'une bandelette ressemblant à un attribut de haut prêtre juif : on a sans doute là le double personnage Jôphanâ-Jephonias, mi prêtre mi soldat, qui sera guéri de sa blessure par un saint Jean le regardant avec compassion.

Nous n'avons trouvé que quatre représentations artistiques de la scène de la translation de la Vierge : dans deux peintures respectivement à Venise et à Troyes, sur les vitraux de la cathédrale de Chartres, et sur une icône orthodoxe.



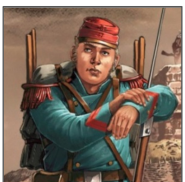
**Statue de
Jôphanâ zn
restauration
en 1978.**



Ces œuvres présentent la légende initiale du méchant prêtre juif ; mais elles n'ont ni la richesse, ni l'originalité des funérailles de Kerdévo.

Gaetano Zompini (1702-1778), Venice



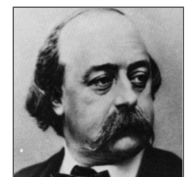


Voyages touristiques de Déguignet et de Flaubert

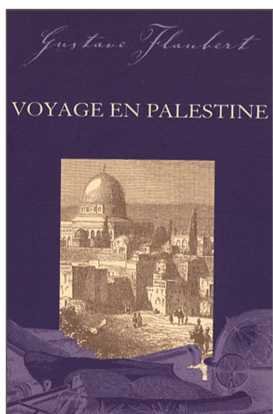
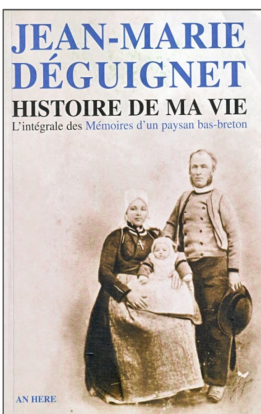
Touristerezh war-raok



On a souvent écrit que Jean-Marie Déguignet a perdu la foi en faisant un pèlerinage à Jérusalem en 1856. Mais ce n'est pas vraiment le cas, son récit de voyage ne fait que conforter son athéisme nourri par des lectures et observations préalables.



On trouvera ici les deux versions écrites de ses récits, ceux publiés en 1905 dans la Revue de Paris et l'édition intégrale de la 2e série de cahiers en 2001, qu'on comparera avec les "notes de voyages" de Gustave Flaubert en 1850.



On aurait pu citer également d'autres écrivains célèbres du 19e siècle, qui ont décrit leurs voyages en terre sainte : Lamartine rédigeant ses "Souvenirs,

impressions, pensées et paysages pendant un voyage en Orient" en 1832-33, Hermann Melville avec son poème "Clarel: A Poem and Pilgrimage in the Holy Land" en 1856, Mark Twain en 1867 et son "The Innocents Abroad, or The New Pilgrims' Progress".

Récits de voyage comparés

Alors que la guerre de Crimée s'est soldée par l'assaut de Sébastopol, le soldat Jean-Marie Déguignet est rapatrié à Constantinople (Istanbul) en attendant un retour en France. Là, il fait connaissance avec un marchand arménien francophone qui lui propose, ainsi qu'à un camarade, un voyage express en terre sainte, tous frais payés. Une permission de 12 jours leur est accordée : « quatre pour aller et quatre pour revenir ». Les voici donc, tous les trois, qui embarquent sur un vapeur russe transportant à Jérusalem des « pèlerins de toutes les parties de la Russie ».

En regard des deux séries des cahiers de Jean-Marie Déguignet (JMD), la lecture des notes de voyages de Gustave Flaubert (GF), accompagné de son ami Maxime Du Camp, permet de mieux comprendre les propos authentiques de notre soldat breton :

✓ L'Arménie est le premier État officiellement chrétien au monde dès l'an 301, et ses habitants, marchands pour la plupart, se sont installés très tôt dans la ville de Jérusalem.

✚ « notre Arménien qui savait à peu près toutes les langues qui se parlent à Jérusalem », « nous autres Arméniens, nous avons

Mue des fourches patibulaires de Lestonan / Lezergué

Ar post-kroug kozh

Un mandement de justice émis par la Chancellerie de Bretagne pour autoriser Jehan de Coetnaznere, seigneur de Lezergué, pour déplacer ses deux poteaux de fourches patibulaires ³⁴ qui sont tombées à terre.

Cette pièce est inscrite dans le registre B19 des lettres scellées à la Chancellerie de Bretagne durant l'année 1510 (ancien style), document conservé aux Archives de Loire-Atlantique. Ces lettres ont été l'objet d'une d'étude et d'un mémoire de maîtrise par Karine Debord à l'Université de Bretagne Occidentale en 1997, sous la direction de Jean Kerhervé.

Patibulaires à deux pots

En ces débuts du 16e siècle, cela fait déjà 12 ans que la chancellerie a été recréée par Anne de

³⁴ Fourches patibulaires, s.f.pl : colonnes de pierre dotées d'une traverse de bois où les condamnés à la mort sont pendus et exposés à la vue des passants. Elles ne servent donc qu'aux supplices capitaux, dont les exécutions ne se faisaient autrefois que hors les villes. Seul le seigneur Haut Justicier a le droit d'avoir des fourches patibulaires (ou gibets), puisqu'il a le droit de condamner un criminel à mort. À l'égard du nombre des piliers des fourches patibulaires, il y en a à 2, à 3, à 4 ou à 6, selon le titre et la qualité des fiefs qui ont droit d'en avoir.

Bretagne juste après son mariage avec le roi de France Louis XII, aux fins de veiller aux libertés institutionnelles du duché.

Parmi les 1484 actes du registre de 1510-1511, on trouve celui-ci en folio 210, octroyant au seigneur de Lezergué et des Salles l'autorisation ducale de déplacer ses fourches patibulaires du village de Lestonan de quelques mètres plus près de son manoir de Lezergué.

Rappelons que ces fourches représentent les poteaux soutenant des poutres auxquelles sont suspendus les cadavres des délinquants condamnés à mort. Seul le seigneur Haut Justicier a le droit d'avoir ces justices patibulaires sur son domaine, puisqu'il a le droit de condamner un criminel à mort. Selon le titre et la qualité des fiefs qui ont droit d'en avoir, les fourches ont 2, à 3, à 4 ou à 6 poteaux piliers.

Les actes du registre sont rédigés d'une belle écriture gothique dite "batarde". Le folio 209 précise que le mandement a été rendu à Dinan, ville où la chancellerie s'est installée pour quelques mois, « 14e jour de novembre oudit an ». Mais cette datation est basée sur le calendrier "ancien style" démarrant le jour de Pâques (31 mars), on peut déduire que, dans notre calendrier "nouveau style", elle est plutôt du 13 février 1511.

Le bénéficiaire haut-justicier de Lezergué est Jehan de Coetnaznere, seigneur de Lezergué et des Salles ³⁵, décédé en 1537, et

³⁵ Le manoir des Salles est situé à Kerfeunteun, proche de Quimper.



Juin 2018

Article :

« 1511 - Mandement de la Chancellerie pour relever les patibulaires de Lezergué-Lestonan »

Espace Archives

Billet du 02.06.2018



Département du Finistère.

Fonction de conseiller de préfecture. M. Le Guay.

Date de nomination : 23 janvier 1849

Date de l'installation : 4 février 1849

Noms : Le Guay

Prénoms : Prosper-François

Qualifications ou professions actuelles : Avocat, agriculteur

Domicile politique : Ergué-Gabéric

Résidence : Ergué-Gabéric

Epoque de naissance : 12 septembre 1805

Lieu de naissance : Finistère, Quimper

Famille : marié, 3 enfants

Fortune évaluée en revenus : 3200 #

Qualifications, professions dans la société : Reçu avocat en 1829. Chef d'établissement industriel jusqu'en 1839, élu en 1842 juge au tribunal de commerce à Quimper, réélu en 1847.

✚ « Caractère très bienveillant. Excellentes relations et très étendues. M. Le Guay s'adonne à l'agriculture avec succès. D'heureuses tentatives en culture ont contribué à augmenter sa fortune. Aime beaucoup l'horticulture. »

En février 1861 il est promu secrétaire général par le ministre de l'Intérieur sur proposition du préfet Richard.

En août 1865, la Grande Chancellerie lui accorde le grade de chevalier de la Légion d'honneur en qualité de conseiller de préfecture du Finistère. Dans son dossier des Archives nationales, on trouve une demande datée de 1938 envoyée par un historien quimpérois aux fins de connaître le dossier de nomination d'un préfet nommé Le Guay. On lui envoie celui du conseiller Prosper Le Guay, car l'autre dossier n'existe plus, car le titulaire a été radié. En effet Gilbert Le Guay ³³, préfet de Quimper de 1879 à 1881, a été

³³ Gilbert Le Guay (1839-1896) est un homme politique français. Notaire à Randan, il est conseiller général du canton de Randan. En 1876, il entre dans l'administration comme secrétaire général de la préfecture de la Haute-Savoie, puis comme sous-préfet à Verdun. Révoqué après le 16 mai 1877, il est réintégré comme préfet de la Haute-Savoie en décembre 1877. Il est ensuite préfet du Finistère en 1879-80, puis de la Corse. En 1881, il devient directeur de l'administration départementale et communale au ministère de l'Intérieur. Il est député du Puy-de-Dôme de 1885 à 1889, puis sénateur de 1889 à 1891, siégeant à Gauche. Compromis dans un scandale de détournement de fonds lié à la société centrale de dynamite, qu'il préside, il n'est pas réélu en 1891. Il est condamné en 1893, privé de porter toute décoration ou médaille française et rayé de la Légion d'Honneur (chevalier et officier en 1880, commandeur en 1883).

rayé des listes de la Légion d'honneur pour raison d'escroquerie (affaire de la Société centrale de Dynamite).

En janvier 1866 Prosper Le Guay est promu vice-président du conseil de préfecture par Napoléon, Empereur des Français, sur avis du préfet Richard, avec pour mission de remplacer ce dernier en cas d'absence : « M. Le Guay est un homme timide et qui n'a peut-être pas une habitude suffisante de la parole ; mais il a l'esprit droit et ne manque pas de l'intelligence des affaires. Ses collègues ont, d'ailleurs, pour lui beaucoup de déférence, et il jouit à Quimper de l'estime et de l'affection générales. ». Cette nomination sera confirmée en 1868.

En 1868 c'est l'heure pour Prosper Le Guay de faire une demande de pension de retraite à l'administration. La réponse est tout d'abord négative, ses années de services de 1849 à 1868 étant inférieures à 20 ans. Une enquête est diligentée pour retrouver ses tout premiers bulletins de salaires, et il présente aussi un certificat médical. Cela n'empêche pas « Napoléon, par la grâce de Dieu et la volonté nationale, Empereur des Français » de le nommer en août 1868 « conseiller de préfecture honoraire ».

Le préfet Richard, mis en retraite en 1868 avec pension, reste à Quimper jusqu'à la date de son décès en 1888. Deux ans auparavant, en 1886, Prosper Le Guay décède à l'âge de 80 ans, en son manoir du Cleuyou, en ayant pu goûter quelques années de retraite près de ses cultures et ses plantations.

nos moines exploiters, là-bas, sur le mont Sion » (JMD) ;

✚ « Sauf les environs du quartier arménien, qui sont très balayés, tout est fort sale », « L'Arménien me paraît ici quelque chose de bien puissant en Orient » (GF).

✓ Un doute subsiste sur le passage de Jean-Marie Déguignet par la ville de Beyrouth au nord en pays libanais.

Dans le récit publié en 1905 l'auteur écrit « Je me vois donc obligé d'omettre certains noms propres, de peur de me tromper de nom, de lieu » et une note de l'éditeur avance ceci : « Notre auteur, en effet, écrit constamment Beyrouth pour Jaffa ».

Dans la deuxième version JMD précise bien : « Nous débarquâmes à Beyrouth, et un peu au-delà, à Jaffa (Tel-Aviv), nous trouvâmes une voiture » et au retour son vapeur part aussi de Beyrouth. En 1856, les liaisons régulières de bateaux vapeurs

font escale dans chacun des deux ports.

Contrairement à Flaubert qui, débarqué à Beyrouth, fait un voyage de plusieurs semaines par la route jusqu'à Jérusalem, peut-être que JMD s'est rapproché de Jaffa sur un navire côtier.

✓ Pour ce qui concerne les lieux sacrés chrétiens, la petite taille jardin des oliviers est unanimement remarquée.

✚ « Quelle désillusion ! Je vis un jardin avec des légumes et des fleurs », « ce fameux Jardins des Oliviers, que j'aurais nommé plutôt un jardin potager » (JMD)

✚ « Le jardin des Oliviers, petit enclos en murs blancs, au pied de la montagne de ce nom » (GF)

✓ Au Saint-Sépulcre, c'est le nombre de religions présentes qui surprend les deux voyageurs.

✚ « vingt-et-un autels dans ce temple, où 21 prêtres chantent les

MAI 2018

Article :

« Le voyage touristique à Jérusalem du permissionnaire Jean-Marie Déguignet en 1856 »

Espace Déguignet

Billet du 26.05.2018

Panorama de Jérusalem en 1850-60, Othon Von Ostheim





Manoir du
Cleuyou, Joseph
Marie Villard, in
« Lachaud &
Legrand, Travaux
d'architecture,
Edari, Stras-
bourg, 1933 »

depuis la révolution de février, et se termine par la tonitruante formule de politesse « salut et fraternité ». Sa deuxième lettre d'octobre 1848 est plus classique car le précédent titre de préfet est déjà rétabli.

Dès janvier 1849 il est nommé Conseiller de préfecture et un décret de Louis-Napoléon Bonaparte, président de la République, confirme immédiatement son entrée dans le Conseil de la préfecture de Quimper.

En 1852, le préfet Charles Richard ³², nouvellement arrivé à Quimper, établit une fiche de renseignement très détaillée sur son collaborateur, apportant des informations pratiques, mais aussi sur ses qualités humaines :

✚ « M. Le Guay est un auxiliaire très utile pour un Préfet ; son zèle et son ordonnance ne se démentent jamais. Il est aimé d'estime de tout le monde. »

✚ « M. Le Guay se renferme exclusivement dans l'exercice de ses fonctions de Conseiller de préfecture. Le temps qu'il lui reste, il l'emploie à l'exploitation de sa propriété située à 3 kilomètres de Quimper. »

vont se succéder à Quimper, et celui qui est en place au moment de la candidature de Prosper Le Guay est Louis Adolphe Napoléon Robin de Morhery.

³² Charles-Victor-Louis Richard (1803-1888), né à Toulouse et décédé à Quimper, est préfet du Finistère de 1851 à 1868. Avant cette date il est conservateur des archives municipales de Rouen, puis sous-préfet à Châteaulin en 1848, à Morlaix en 1849. Il est nommé préfet honoraire et mis à la retraite en 1868.

Fin de carrière de P. Le Guay châte- lain du Cleuyou

urzh broadel al Lejion a enor

Un homme intègre qui mène une belle fin de carrière à la préfecture du Finistère, couronnée par une nomination en 1865 au titre de chevalier de la Légion d'honneur.

Les sources utilisées sont d'une part la base Léonore des archives de la Légion d'honneur, et d'autre part le dossier du personnel de la Préfecture de Quimper contenant 37 pièces retraçant la carrière du conseiller (liasse conservée aux Archives départementales).

Discrete légion d'honneur

Le dossier des Archives départementales inclut tout d'abord une lettre de candidature plutôt laconique de Prosper Le Guay au poste de conseiller de préfecture en avril 1848 : « Mes amis et quelques uns des vôtres m'engagent aujourd'hui à faire cette démarche près de vous ». Avocat de formation, il exerce à cette date une double profession : agriculteur dans sa propriété du Cleuyou et juge au tribunal de commerce de Quimper.

Sa lettre d'offre de service est adressée au « citoyen commissaire » qui est la nouvelle dénomination du poste de préfet ³¹

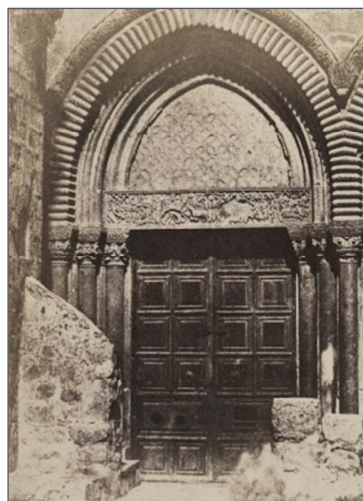
³¹ Pendant la période de début 1848 à fin 1851, cinq commissaires ou préfets

d'Omar bâtie sur l'emplacement du Temple. » (GF)

✓ Enfin, l'importance de la présence turque dans toute la terre sainte rappelle l'existence de l'empire ottoman jusqu'en 1917.

✚ « Il y avait bien des gendarmes turcs, zapotiés, établis par poste de distance en distance pour garder les routes », « une garde turque à la porte même de ce grand temple chrétien ... pour mettre ordre entre les prêtres des différents cultes chrétiens » (JMD)

✚ « Les clefs sont aux Turcs, sans cela les chrétiens de toutes sectes s'y déchireraient », « quelques beaux corps de garde turcs », « Notre janissaire turc chasse à grands coups de bâton les mendiants » (GF)



St-Sépulcre de Jérusalem, A.
Salzmann 1856

louanges », « le grand autel, qui appartient au culte grec ou orthodoxe, une dizaine d'autres autels, tous affectés à des cultes différents. » (JMD)

✚ « Ce qui frappe le plus ensuite, c'est la séparation de chaque église, les Grecs d'un côté, les Latins, les Coptes ; c'est distinct, retranché avec soin, on hait le voisin avant toute chose. » (GF)

✓ Le mur du vieux temple des juifs est très brièvement cité, mais sans être qualifié "des lamentations" comme de nos jours.

✚ « quelques vieux pans de murs du Mont Sion que les juifs vont embrasser en pleurant et se frappant la poitrine » (JMD)

✚ « aller voir les Juifs pleurer devant les restes de ses murs », « Vieux Juif dans un coin, la tête couverte de son vêtement blanc, nu-pieds, et qui psalmodiait quelque chose dans un livre, le dos tourné vers le mur » (GF)

✓ La grande mosquée d'Omar est par contre un lieu de visite incontournable.

✚ « cette fameuse mosquée d'Omar qui est, au dire des amateurs, le plus beau monument de Jérusalem, bâti, dit-on, sur l'emplacement du grand temple de Salomon », « le temple d'Omar, dans lequel les prêtres de Mahomet exploitent les vrais croyants de la même façon que les prêtres chrétiens » (JMD)

✚ « La maison de Ponce Pilate est une grande caserne, c'est le sérail. De sa terrasse supérieure on voit en plein la mosquée



Le mur occidental,
Library of Congress
1860-1890



Mosque of Sidna
Omar, Hoffmann
1925

Les mineurs de Kerdévet sont lock-outés pour avoir demandé une augmentation de salaire.

La Société des Mines de la Lucette exploite une mine d'anthracite à Kerdévet (Finistère).

Les ouvriers, au nombre de 40, étaient payés jusqu'à ces derniers temps 17 fr. 20 par jour. Ce chiffre paraît incroyablement bas si l'on se demande comment ces ouvriers pouvaient vivre eux et leurs familles.

Cette situation devenant tout de même intenable, ils demandèrent une augmentation de salaire... qui devait porter à 3 francs le taux horaire de l'ouvrier du fond. Augmentation tout à fait justifiée qui aurait fait des journées de 32 francs, et non de 30, comme le disent les journaux locaux.

Fort de leur bon droit, les mineurs demandèrent 3 jours au patron pour répondre. Le directeur eut un grand ressentiment à la pensée que ses ouvriers demandaient des salaires leur permettant de vivre. Il descendit lui-même de la Lucette à Kerdévet, fit passer tous ses ouvriers à la caisse et lock-outa la mine.

Pour ne pas vouloir diminuer ses bénéfices le patronnet jette ainsi brutalement à la rue 40 ouvriers, presque tous pères de famille, et en plein chômage.

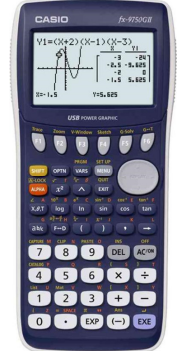
Qui donc va leur venir en aide ? Où trouveront-ils le pain ? La caisse de secours pour laquelle ils ont versé 4 fr. 50 p. 100 de leur salaire les aidera-t-elle ?

Cependant déjà le directeur fait dire par la presse à tout faire que la fermeture de la mine n'est pas une conséquence de la demande d'augmentation des salaires, mais qu'il a « seulement suspendu le travail pendant un mois pour permettre l'installation de diverses machines ». Au bout de cette période, la mine sera rouverte.

Mais pendant ce temps que doivent manger les mineurs ? L'installation des nouvelles machines ne va-t-elle pas avoir pour conséquence une diminution du personnel ?

Aux ouvriers, qui malheureusement n'ont pas encore compris la nécessité du syndicat à s'organiser sans plus attendre. Tous mis, ils auront imposé des salaires leur permettant de vivre.

« Mais pendant ce temps que doivent manger les mineurs ? D'autre part, l'installation des nouvelles machines ne va-t-elle pas avoir pour conséquence une diminution du personnel ? »



Bulletin de la Statistique générale de la France. Tome XVIII 1929.

taux horaire de l'ouvrier du fond. Augmentation tout à fait justifiée qui aurait fait des journées de 32 francs, et non de 36, comme le disent les journaux locaux. »

« Le directeur conçut un grand ressentiment à la pensée que ses ouvriers demandaient des salaires leur permettant de vivre. Il descendit lui-même de la Lucette à Kerdévet, fit passer tous ses ouvriers à la caisse et lock-outa la mine. »

« Pour ne pas vouloir diminuer ses bénéfices le patronnet jette ainsi brutalement à la rue 40 ouvriers, presque tous pères de famille, et en plein chômage. »

« Mais pendant ce temps que doivent manger les mineurs ? D'autre part, l'installation des nouvelles machines ne va-t-elle pas avoir pour conséquence une diminution du personnel ? »

Les quelques ouvriers qui seront repris à la réouverture de la mine un mois plus tard recevront le même salaire qu'avant l'amorce de grève, et même 21 francs par jour, un franc de moins par les mineurs de fond, et 18 francs pour les manœuvres.

Comparaisons statistiques

À titre de comparaison, on trouvera ci-dessous un tableau statistique des salaires moyens journaliers versés en 1927 aux mineurs du nord de la France, lesquels sont de l'ordre de 32-33 francs, soit un tiers plus élevé que ceux de Kerdévet (18 à 21 francs après leur grève).

REVENUS, CONSOMMATIONS, COÛT DE LA VIE									
Salaires.									
FRANCE. — Salaires journaliers moyens des ouvriers dans les mines de houille ¹ .									
CATÉGORIES D'OUVRIERS ET DATES	DOUAI	ARRAS	STRASBOURG	SAINT-ÉTIENNE	CHALON-SUR-SAÔNE	ALÈS	TOULOUSE	CLERMONT	FRANCE ENTIÈRE
Ouvriers du fond :									
1928. 3 ^e trimestre	32,87	33,75	34,12	34,79	33,71	30,78	31,00	29,45	33,28
— 2 ^e trimestre	32,70	33,69	33,97	34,65	33,86	30,73	30,93	29,29	33,16
— 1 ^{er} trimestre	32,65	33,69	33,89	34,32	33,86	30,63	30,90	29,18	33,11
1927. Année	33,21	34,53	34,76	34,80	34,88	31,51	30,96	29,73	34,33
1913. —	6,09	6,25	—	5,51	6,27	5,57	5,64	4,96	5,96
Ouvriers du jour :									
1928. 3 ^e trimestre	25,62	25,48	25,06	25,39	24,39	23,20	22,99	22,63	24,56
— 2 ^e trimestre	25,49	25,45	25,05	25,10	24,33	23,03	23,01	22,61	24,86
— 1 ^{er} trimestre	24,81	25,00	24,91	25,29	24,23	22,94	23,13	22,41	24,61
1927. Année	25,39	25,44	25,04	25,86	24,66	23,46	22,70	22,75	25,02
1913. —	—	4,11	—	4,06	4,09	3,69	3,93	3,66	4,02
Ensemble (fond et jour) :									
1928. 3 ^e trimestre	30,73	31,70	31,32	31,40	30,16	27,80	28,21	27,10	30,69
— 2 ^e trimestre	30,54	31,66	31,25	31,36	30,25	27,65	28,23	26,98	30,71
— 1 ^{er} trimestre	30,75	31,66	31,26	31,13	30,10	27,61	28,40	26,90	30,73
1927. Année	31,42	32,39	32,11	31,76	30,94	28,31	28,48	27,44	31,39
1913. —	5,57	5,72	—	5,07	5,27	4,98	4,96	4,61	5,40

1. D'après les renseignements communiqués par le « Comité central des houillères de France ». — STATISTIQUE. — T. XVIII, 1929.

L'abbé Perrot, Bolloré et le sanctuaire de Coatkeo

Vuhez Yann-Vari Perrot

« Il y a une douzaine d'années vous fîtes l'acquisition à la commune de Scignac de la chapelle en ruines de Coatquéau, que vous avez depuis magnifiquement restaurée à Scaër. Accepteriez-vous de me revendre le petit cimetière de Coatquéau avec les débris de la chapelle et de la fontaine sacrée qui s'y trouvent encore ? », abbé Jean-Marie Perrot, 3 octobre 1932.

Le fondateur de Bleun-Brug

Fils de Herry Caouissin, le secrétaire de l'abbé Perrot, Youenn Caouissin livre ici une biographie complète écrite comme des mémoires et basée sur des archives personnelles inédites. L'abbé Jean-Marie Perrot (1877-1943)¹² a été un des acteurs du Mouvement

¹² L'abbé Jean-Marie Perrot (1877-1943) est un prêtre catholique séculier, fondateur de l'association Bleun-Brug et de la revue Feiz ha Breiz. Ordonné prêtre en 1903, en poste à Saint-Vougay, Saint-Thégonnec, Plouguerneau, Scignac, il se fait l'apôtre de la langue et des traditions catholiques de son pays breton. Soupçonné de compromission avec l'occupant allemand, il est abattu en 1943 par un membre de l'Organisation spéciale du PCF à Scaër. Il a sa tombe près de la chapelle de Coat-Quéau qu'il a fait reconstruire en 1937.

breton du début du 20^e siècle, notamment via l'association culturelle catholique Bleun-Brug créée en 1905.

L'abbé Perrot, recteur de Scignac à partir de 1930, fait reconstruire un sanctuaire à Coat-Quéau pour remplacer la vieille chapelle en ruines dont les pierres avaient été vendues en 1925 et transportées par l'entrepreneur René Bolloré près de sa papeterie de Cascadec en Scaër.

Dans le livre de Youenn Caouissin, les circonstances du déplacement de la chapelle et des reconstructions sont expliquées par l'abbé Perrot grâce à une lettre inédite d'octobre 1932 qu'il adresse à René Bolloré. L'abbé a des propos bienveillants à son égard : « Je savais en lui écrivant que je m'adressais à un chrétien, à un homme de cœur, et je ne fus pas déçu ».

La lettre est un rappel de l'importance du site de Coatquéau et la demande d'une rétrocession du terrain pour y rebâtir un sanctuaire : « Il y a une douzaine d'années vous fîtes l'acquisition à la commune de Scignac de la chapelle en ruines de Coatquéau, que vous avez depuis magnifiquement restaurée à Scaër. Accepteriez-vous de me revendre le petit cimetière de Coatquéau avec les débris de la chapelle et de la fontaine sacrée qui s'y trouvent encore ? »

Il est rappelé que l'affaire de 1925 a été connue du grand public par un article du journal parisien de L'Illustration (et aussi dans l'Ouest-Eclair qui a été vindicatif au niveau régional). René Bolloré accepte la restitution des lieux sans contrepartie financière et cède les pierres non



AVRIL 2018

Articles :

« **CAOUISSIN** Youenn - Vie de l'abbé Yann-Vari Perrot »

« La vente de la chapelle et du calvaire de Coat-Quéau, Ouest-Eclair Illustration 1925 »

Espaces Biblio Gazettes

Billet du 28.04.2018

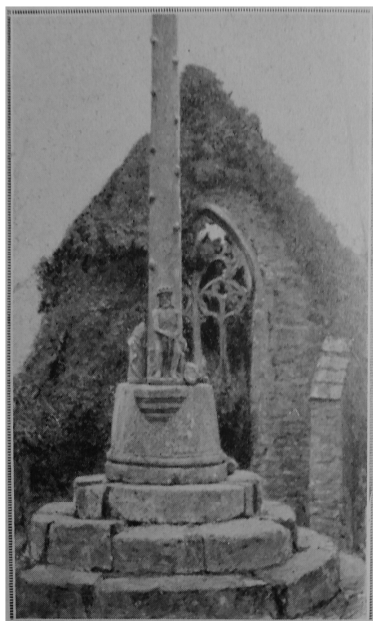


utilisées dans la construction de la chapelle de Cascadec.

La lettre de 1932 n'aborde pas le sujet du calvaire de Coatquéau remonté dans la propriété gabéricoise de l'industriel. « Il était aussi dans son intention de restituer le calvaire » semble regretter l'abbé Perrot.

En guise de conclusion l'abbé Perrot rappelle que René Bolloré est remercié de sa dotation en étant désigné comme le parrain de la cloche principale du nouveau sanctuaire. René Bolloré est décédé en janvier 1935 et n'assiste donc pas à l'inauguration du site de Coatquéau en 1937. Il est étonnant au passage que l'abbé Perrot ou son biographe attribue à M. Bolloré le prénom de Ronan en lieu et place de René.

Presse locale et nationale



Dans la biographie de l'abbé Perrot, il est rappelé que l'affaire de 1925 a été connue du grand public par un article et photo du journal parisien de « L'Illustration ». Nous avons retrouvé cet encart, mais aussi les chroniques de l'Ouest-Eclair très vindicatives au niveau régional.

Rappel des faits : la chapelle de Notre-Dame de Coat-Quéau étant en ruine, la municipalité de Scrignac organisa une vente aux enchères du « calvaire, la chapelle en ruines, le terrain et un second calvaire ».

Le premier article d'Ouest-Eclair daté du 27 avril, au titre accrocheur « Comment on met à l'encan ¹³ un calvaire », dénonce les faits en affichant une certaine lassitude : « Jusqu'au dernier moment on espérait que l'achat ne serait pas opéré. Il fallut bien se rendre compte du fait accompli. La population s'intéressa assez peu à cet événement, on n'en saisit pas la gravité ».

L'action du curé de Scrignac qui avait proposé de remonter le calvaire devant l'église paroissiale fut sans effets : « M. Grall, curé de Scrignac, s'est en vain élevé du haut de la chaire contre la mise à l'encan d'un monument respectable aux yeux de tous, datant du 16^e siècle ».

Après une première mise à prix de 6.000 francs, le dernier

¹³ Encan, s.m. : pour enquant, du latin médiéval en quantum, « pour combien », vente aux enchères publiques. Disperser ses meubles à l'encan. Expressions : Être à l'encan, prêt à être vendu au plus offrant ; Mettre, vendre à l'encan, vendre au plus offrant ; Fig. et péjoratif Mettre sa conscience à l'encan. Source : Dict. de l'Académie.

conditions de reprise un mois plus tard avec 4 ouvriers de fond et 7 manœuvres avec des salaires revus à la baisse : « Les manœuvres reçoivent le même salaire que précédemment, soit 18 francs par jour. Les mineurs subissent une diminution de 1 franc par jour et touchent 21 francs au lieu de 22. » ³⁰

Le rapport détaillé de 1928 précise les caractéristiques des nouvelles machines installées : « un moteur semi-diesel, une pompe électrique et un compresseur d'air qui ont permis de diminuer la main d'œuvre dans une proportion importante ».

En fait en 1927, les luttes sociales sont nombreuses, notamment dans les ports du littoral sud-breton touchés par une grève très dure des pêcheurs. À Ergué-Gabéric, les ouvriers sont majoritairement employés soit comme commis ou saisonniers agricoles, soit comme carriers, et dans ces milieux ruraux l'esprit syndical n'a que peu d'emprise.

Les observateurs le précisent bien dans leurs rapports au préfet : « À aucun moment le calme n'a cessé de régner », « Il n'est pas à craindre que l'ordre soit troublé ».

Le plaidoyer de L'Humanité

Les trois journaux locaux L'Ouest-Eclair, Le Finistère et Le Progrès du Finistère, malgré leurs sensibilités républicaines ou catholiques respectives, abordent strictement de la même

³⁰ Cf le tableau de statistique en fin d'article.

manière le mouvement de grève à la mine d'antimoine de Kerdévet :

« quarante ouvriers de la mine d'antimoine de Kerdévet, en Ergué-Gabéric, ont menacé de faire grève si leurs salaires n'étaient pas relevés. »

« les salaires journaliers des mineurs soient portés de 22 francs à 36 francs, et ceux des manœuvres de 18 à 25 francs. »

« Le chef d'exploitation ayant demandé par télégramme, des instructions à la direction de la mine, il lui fut répondu par la même voie de suspendre le travail. »

« On dit que le travail serait repris dans un mois environ, lorsque l'installation de machines, actuellement en cours, sera complètement terminée. »

« Le personnel composé en majeure partie, d'ouvriers agricoles et de carriers, trouveront d'ici là, nous l'espérons, du travail dans la région. »

Cette vision, en empathie avec l'entrepreneur, est en phase avec les rapports des services ministériels, préfectoraux et des gendarmes de l'époque (cf chapitre précédent).

Par contre, le journal national de L'Humanité fait un vif plaidoyer de la cause ouvrière dans ses éditions du 14 et du 16 octobre :

« Les ouvriers, au nombre de 40, étaient payés jusqu'à ces derniers temps 17 fr. 20 par jour. Ce chiffre paraît incroyable au moment où le prix de la vie est si élevé. »

« Une augmentation de salaire qui devait porter à 4 francs le

Grève et lock-out des mineurs de Kerdévot en 1927

Harz-Labour e Kerzevot

« Lock-out, s.m. : du mot anglais signifiant "enfermer dehors" qualifiant une "grève patronale", une fermeture provisoire d'une entreprise, décidée par l'employeur pour répondre à une grève ouvrière ».



Une double grève en 1927 analysée au travers des archives et des journaux, dont le magazine national « L'humanité ».

Rapports de gendarmerie

Les échanges entre la direction, le préfet et les forces de l'ordre à propos du lockout, c'est-à-dire la fermeture temporaire du site, en réponse aux revendications des ouvriers de la mine d'antimoine de Kerdévot.

Le dossier ci-dessous, conservé aux Archives départementales du

Finistère contient plusieurs rapports adressés au préfet Rischmann par l'ingénieur en chef des mines et par le capitaine de gendarmerie de Quimper. À la demande du Ministère du travail, un formulaire détaillé est aussi rempli par les services de préfecture en février 1928.

Les rapports portent sur les conditions de revendications des ouvriers se mettant en grève le 11 octobre, sur le lock-out et les licenciements prononcés le lendemain, et sur les suites un mois plus tard lorsque la mine ré-ouvre avec de nouvelles machines.

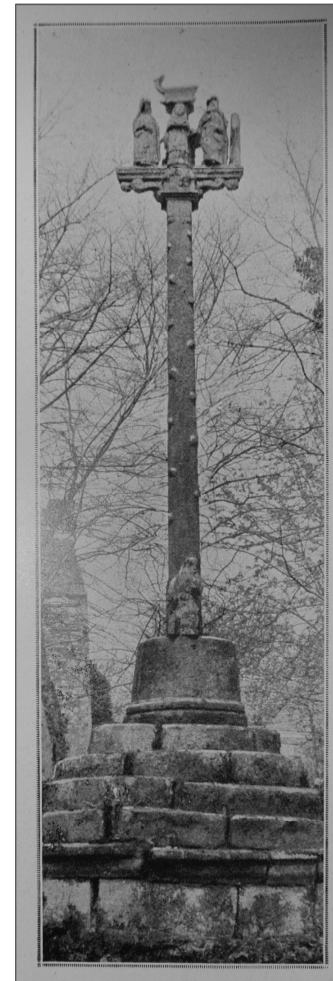
Via le premier rapport de l'ingénieur on apprend que la mine existant depuis 1913 a été remise en exploitation en avril 1927 avec un effectif de 10 ouvriers, avec une croissance de mois en mois jusqu'aux 46 de septembre, lequel personnel est essentiellement occupé au fonçage du puits principal qui a atteint les 21 mètres 75 de profondeur. L'ingénieur émet un avis sur la nature de la grève : « Il semble qu'on soit en présence d'une grève de meneurs, plutôt que d'une véritable grève pour salaires ».

Dans le rapport d'octobre de la gendarmerie, les objectifs de la revendication salariale sont précisés : « Les mineurs ont demandé 36 francs par jour au lieu de 22 et les manœuvres 25 francs au lieu de 18 ». Et la décision de la direction d'un lock-out est sans appel : « Ce directeur, présent sur les lieux aujourd'hui, m'a déclaré avoir fermé la mine avec l'intention de reprendre le travail dans un mois environ ».

Le 2e rapport du capitaine, daté du 15 novembre, donne les

enchérisseur pour 10.900 francs sera M. Le Rumeur, ancien agent-voyeur, qui représentait M. René Bolloré, propriétaire des papeteries d'Odet en Ergué-Gabéric et de Cascadec en Scaër.

L'article de L'Illustration reprend le même titre que celui de l'Ouest-Eclair, « Un calvaire à l'encan », à savoir mis aux enchères, et publie aussi la photo des ruines derrière la base du calvaire.



La défense du patrimoine antique est le sujet principal : « Notre-Dame de Coatquéau était, jadis, un lieu de grande vénération. De l'ancienne église, qui se dressait, fort belle sous le dôme imposant de très vieux arbres, il ne reste plus les ruines d'une chapelle et une croix monumentale en granit de Kersanton. »

Le deuxième article d'Ouest-Eclair, publié le 6 juin, plus d'un mois après la vente, présente les arguments apportés par la Société Archéologique du Finistère : « L'acheteur qui est un industriel Finistérien, a fait remonter le calvaire dans une propriété des environs de Quimper, le sauvant ainsi d'une ruine certaine et prochaine ».

Mais le ton du journaliste reste critique et ironique : « Qu'est devenu le calvaire, hors du cadre où il a été élevé et qui lui seyait si bien ? Pourquoi prétendre avoir sauvé d'une ruine prochaine ce calvaire de solide granit qui avait résisté aux tempêtes et à la foudre même ? ».

Le seul espoir est qu'on « consolidera les ruines de la chapelle », mais persiste un doute sur la faisabilité. En fait les pierres de la chapelle seront bien transportées l'année suivante en 1926 sur le site voisin de la papeterie de Cascadec en Scaër où l'industriel René Bolloré reconstruira sa chapelle.

En 1937 à l'initiative de l'abbé Jean-Marie Perrot, et d'après les plans de l'architecte James Bouillé, tous deux militants bretons de l'action catholique, une nouvelle chapelle sera construite à l'emplacement de l'ancien édifice.

RENÉ BASCHET, dessinateur.

SAMEDI 11 FÉVRIER 1928

80e Année. — N° 4432

La PETITE ILLUSTRATION contient la deuxième et dernière partie du roman : L'Épave passionnée, par Mme Yvonne Schütz.

Camille SORBETS, rédacteur en chef.

L'ILLUSTRATION

Sanctuaire de Coatkeo





Le poste d'institutrice adjointe au bourg en 1925

Mestrez-skol

Echanges sur les baisses d'effectifs à l'école communale de filles du bourg entre l'inspection académique, la préfecture, le maire, la municipalité et l'opposition républicaine.

Huit lettres conservées aux Archives Départementales du Finistère (1 T 84), datées de décembre 1924 à mars 1925. Merci à Pierrick Chuto ¹⁴ de nous avoir signalé ce dossier.



Mme Borrossi, directrice de l'école des filles

¹⁴ Information et document communiqués par Pierrick Chuto, passionné d'histoire régionale, est l'auteur de nombreux articles (Le Lien du CGF, La Gazette d'Histoire-Genalogie.com ...) et de cinq livres sur le Pays de Quimper. Ses publications : Premier livre paru en 2010 « Le maître de Guengat, "Mestr Gwengad" » (Auguste Chuto né en 1808, propriétaire-cultivateur, meunier et maire). Le second « La terre aux sabots, "Douar ar boutoù-koad" » (Louis-Marie Thomas cultivateur à Plonéis en Basse-Bretagne de 1788 à 1840) est publié en mars 2012. Le troisième « Les exposés de Creac'h-Euzen - Les enfants trouvés de l'hospice de Quimper au 19^e siècle » (le tour de l'hospice civil et les 3816 enfants exposés entre 1803 et 1861) en octobre 2013. Et le quatrième « III^e République et Taolennou, tome I, 1^{ère} époque 1880-1905 » (l'histoire d'Auguste Chuto prédicateur de Penhars) en février 2016. Le tome 2 de la confrontation des Cléricaux et des laïcs en Cornouaille, « Auguste, un blanc contre les diables rouges (1906-1925) », est son cinquième livre.



Cette affaire se passe en pleine guerre des écoles, dans un contexte de « concurrence acharnée » entre le clan catholique soutenant les écoles privées confessionnelles et le parti des républicains défendant l'école laïque communale.

Les effectifs des deux classes de l'école de filles du bourg sont en constante diminution depuis 1918 : « Nombre d'élèves en 1922 : 30 - - - 1923 : 18 - - - 1924 : 22 ». C'est la raison pour laquelle la préfecture et l'académie envisagent la suppression d'emploi de l'institutrice adjointe et de n'y conserver que le seul poste de directrice de Mme Borrossi.

Le républicains d'Ergué-Gabéric réagissent en organisant une pétition de protestation : « Il est possible que la municipalité, en majorité cléricale, donne à cette mesure un avis favorable, mais nous, républicains fermement laïques, nous avons l'honneur de protester de toute notre force contre cette suppression ».

Les arguments développés pour le maintien du poste de l'institutrice adjointe sont :

✚ « La diminution des élèves à l'école des filles du bourg doit être attribuée tout d'abord à une négligence de la part de l'administration, qui en 1919, lors du départ de Mme Le Coroller, a attendu deux mois pour pourvoir le poste. »

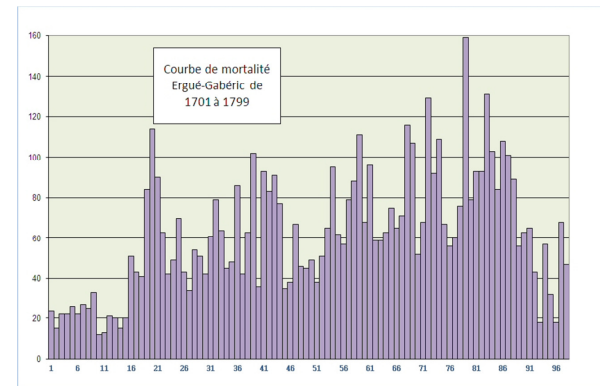
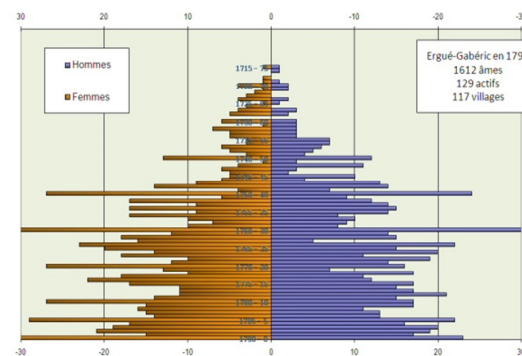
✚ « Pendant ce laps de temps, plusieurs élèves ont naturellement quitté l'école publique pour aller à l'école libre, mais il est certain que petit à petit ces élèves reviennent. »

Le sentiment du chirurgien Yves-Marie Kerjean après son premier passage est le suivant : « Il semblerait, par le petit nombre de personnes traitées dans cette paroisse, qu'elle a été moins maltraitée que la paroisse de Brie. Cependant par le grand nombre de convalescents que j'y ai trouvé en arrivant, il me paraît que relativement à l'étendue des deux paroisses, celle d'Ergué-Gabéric a autant souffert que celle de Brie, la maladie est la même partout ».

Démographie du 18^e siècle

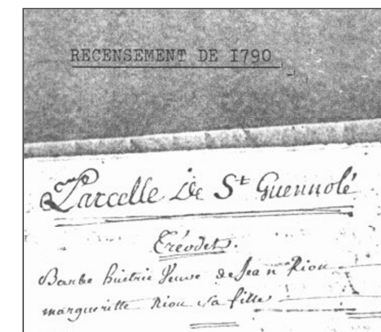
L'épidémie de 1786 est la dernière d'une série qui n'a cessé de décimer les populations bretonnes tout au long du 18^e siècle, et à Ergué-Gabéric en particulier. Pour preuve la pyramide des âges dressée grâce au recensement de la population d'Ergué-Gabéric en 1790.

Les nombres recensés par tranche d'âge sont très variables d'une année à l'autre, la courbe est très grignotée. Ce n'est pas pour autant que les années de dysenterie (1779, 1786) soient marquées d'un creux très net, car la mortalité ne touchait pas que les naissances de l'année, et les nourrissons nourris au sein maternel étaient un peu protégés des contagions.



La courbe de mortalité annuelle obtenue par les tables de répartition des décès constituées par le Centre Généalogique du Finistère est plus parlante. On y repère très nettement les années épidémiques à Ergué-Gabéric : 1720, 1739, 1768-69, 1772, **1779**, 1783, 1786-87. L'année 1779 fut terrible pour toute la Bretagne qui connut un grave déficit démographique. Les années et le siècle suivants, la courbe de mortalité reprit une pente normale et stable.

Si le nombre de morts à Ergué-Gabéric en 1786-87, 200 sur 2 ans, le plus grand pic de décès annuels reste l'année 1779 : 159 morts, soit plus du double d'une année normale et plus de 10% de la population totale.



AVRIL 2018

Article :

« 1786-1787 - Rapports médicaux sur le traitement de l'épidémie à Ergué-Gabéric »

Espace Archives

Billet du 14.04.2018

1786. EPIDEMIES.

Consommation exacte des remèdes employés pour l'épidémie d'Ergué Gaberic

- manne deux livres, ci 2

- senné demie livre, ci

- sel de plom une livre, ci 1

- sel de nître quatre onces, ci 4 onces

- crème de tartre huit onces, ci 8 onces

- semen contra une once, ci 1 once

- jalap six onces, ci 6 onces

Signatures :
Kerjean ; Le Breton.

vermifuge) et enfin six onces de jalap ²⁶ (poudre purgative de tubercule).

Les paiements des honoraires du médecin (celui qui établit le traitement) et du chirurgien (celui qui applique le traitement) sont déclenchés par l'intendant de Bretagne, au vu des rapports et certificats. Le tarif journalier est différent : 6 livres pour le chirurgien et 15 pour le médecin.

Les pièces de 1786 concernant Ergué-Gabéric incluent également un rapport sous forme de tableau, adressé à la subdélégation de Quimper pour les mois de septembre et octobre 1786 quant à l'état des 91 malades du Grand Ergué visités par le chirurgien Kerjean et le médecin Jean-Baptiste Le Breton ²⁷.

En septembre-octobre 1786 sur Ergué-Gabéric, on décompte 87 personnes guéries, 94 atteints de la maladie, mais aucun mort récente. On trouvera dans le rapport la liste des personnes traitées, toutes qualifiées de pauvres et réparties en deux catégories, la première classe ²⁸

²⁶ Jalap, s.m. : poudre purgative tirée des tubercules du jalap tubéreux (Ipomoea purga), elle contient de la jalapine.

²⁷ Jean-Baptiste Laurent Le Breton siège au Directoire du District de Quimper. Sa fonction de docteur en médecine de Quimper le met en charge des épidémies de la subdélégation ; il atteste par exemple les traitements délivrés par le médecin-chirurgien Kerjean. Le Breton est également membre de la loge maçonnique "La Parfaite Union" de Quimper, il en est le Vénérable en 1784.

²⁸ Les pauvres de la première classe sont ceux que leur dénuement autorise à recevoir des soins gratuits, mais qui

et la dernière classe ²⁹, suivant leur ressources. Les deux classes sont soignées gratuitement, la dernière bénéficiant en plus d'une aide alimentaire, c'est-à-dire du bouillon, du riz et éventuellement un peu de pain.

L'intendant, en charge d'obtenir les fonds et les remèdes nécessaires, est le destinataire des rapports et du tableau récapitulatif. Sur le tableau le médecin et le recteur Denys certifie le travail réalisé par le chirurgien pendant 31 journées entières : « il s'est acquitté avec zèle et intelligence des devoirs de son état ». Le recteur appose également son nom dans la colonne des personnes soignées de la première classe, en bas de la liste des 90 autres malades, et juste avant la signature du capitaine.

En avril 1787 le chirurgien Kerjean et le médecin Le Breton font une nouvelle visite plus courte à Ergué-Gabéric pour contrôler l'évolution de l'épidémie qui est en régression. Les remèdes distribués sont de nouveau les « miels, syrops et vinaigre », et l'apothicaire Arvennou est payé 25 livres par le receveur des Domaines et Droits de Bretagne pour la délivrance aux malades de Briec, Ergué-Gabéric et Locmaria.

peuvent se nourrir à leur frais. Source : C. Nougaret-Chapalain, La lutte contre les épidémies dans le diocèse de Rennes au XVIIIe siècle, Bibliothèque de l'école des chartes, Année 1982, Volume 140, Numéro 2, p. 215-233.

²⁹ Les pauvres de la dernière classe vivent dans une misère extrême ; ils ne paient pas l'assistance médicale et alimentaire qu'on leur fournit. Source : C. Nougaret-Chapalain.

✚ « La diminution de l'effectif a ici, comme partout ailleurs, une autre cause, c'est le nombre peu élevé des naissances pendant les années de guerre. Cela n'est que momentané. »

Les pétitionnaires sont les conseillers municipaux minoritaires, à savoir Jean-Louis Le Roux de Lézouanac'h, Jacques et Auguste Laurent, et Jean-Louis Huitric, et les militants locaux du comité républicain (Troalen, Poupon, Louis Le Corre, Le Grand P., Balès Louis, Balès Jean, Kergorlay).

Du côté de la municipalité, la majorité autour du maire Louis Le Roux vote pour la suppression, mais le résultat du vote est très serré, à savoir 7 voix pour et 5 voix contre. Le chef de file républicain Jean-Louis Le Roux remportera les élections municipales suivantes en mai 1925.



En mars 1925, l'inspecteur d'académie, dans l'éventualité d'une inversion de la courbe de fréquentation, délivre sa conclusion : « À la rentrée nous avisons. S'il y avait lieu, alors, de supprimer un emploi, il faudrait agir prudemment et commencer par le laisser vacant - en ajournant la suppression administrative. ».

En 1927, lors d'une enquête sur le pensionnat de pupilles que la directrice de l'école de filles a pris en charge en plus de sa classe, deux classes sont toujours ouvertes, mais avec un effectif encore plus réduit : « 1ère classe : 8 élèves. 2e classe : 2 élèves. ». L'emploi de l'institutrice adjointe a bien été supprimé, et les écoles confessionnelles progressent, avec notamment la création des écoles privées à Odet en 1928-29 par René Bolloré.

AVRIL 2018

Article :

« 1925 - Suppression du poste d'institutrice adjointe à l'école de filles du bourg »

Espace Archives

Billet du 07.04.2018



Localisation de l'Ecole Communale des Filles du Bourg.

Une moitié des gabériscois se trouve sur le grabat

Un darrenziad fall

En 1786 et 1787 les médecins font des rapports circonstanciés sur les résultats contre l'épidémie de dysenterie qui a touché de nombreuses personnes en basse Bretagne, document qui nous apporte de précieux renseignements sur la manière de traiter les épidémies en cette fin du 18^e siècle.

Miels, syrops et vinaigre

Les documents sont conservés aux Archives Départementales d'Ille-et-Vilaine dans une liasse incluant des rapports et tableaux sur l'évolution d'une pandémie dans les autres communes de Cornouaille, à savoir notamment Quimper, Briec, Plogonnec, Douarnenez.

Le dossier démarre par une lettre datée de septembre 1786 du subdélégué Le Goazre ¹⁵ de Quimper à l'intendant ¹⁶ à

¹⁵ Subdélégué, s.m. : sous l'Ancien Régime, la personne qui aide un intendant à administrer une généralité ; il y a généralement plusieurs subdélégués par généralité ; source : Wikipedia. [Terme] [Lexique] Le subdélégué de Quimper en 1783 est François-Marie-Hyacinthe Le Goazre de Kervelegan.

¹⁶ Intendant, s.m. : sous l'Ancien Régime, les intendants étaient les personnages centraux de l'administration royale dans les provinces ou

Rennes : « *Le sieur Denys recteur du Grand Ergué* ¹⁷ m'écrivit le vingt sept de la manière plus pressente, une moitié des habitants de sa paroisse se trouve sur le grabat, l'autre moitié chancelle, plusieurs sont morts et beaucoup d'autres très mal. » ¹⁸.

La maladie épidémique déclarée à Ergué-Gabéric et Briec est vraisemblablement la dysenterie qui est une maladie infectieuse grave se traduisant par des diarrhées et crampes abdominales, et une mortalité importante. Le nombre d'habitants de la paroisse est d'environ 1500 âmes. Si le nombre de morts en 1786-87 est de 200 sur 2 ans, le plus grand pic de décès annuels reste l'année 1779 : 159 morts, soit plus du double d'une année normale et plus de 10% de la population totale (cf. étude démographique dans le chapitre suivant).

Dans la lettre du subdélégué il est question aussi de la fin de l'épidémie sur la paroisse de Briec, laquelle s'est propagée à Ergué-Gabéric où des secours sont demandés : « *Les malades pauvres de Briec se rétablissent, le cour du mal est arrêté et je n'y*

généralités ; source : Wikipedia. [Terme] [Lexique]. En 1796, l'intendant de la généralité de Bretagne à Rennes est Bertrand de Molleville, successeur de Dupleix de Bacquencourt.

¹⁷ Le recteur de la paroisse fut de 1784 à 1787 Pierre-Alain Denys, licencié en théologie, ancien professeur de théologie aux collèges de Lyon et de Quimper.

¹⁸ Archives Départementales d'Ille-et-Vilaine, cote C 1375, extrait cité par Antoine Dupuy dans les Annales de Bretagne de 1886, Les épidémies en Bretagne au XVIII^e siècle, p. 115-140 et 290-308, 1887 p. 20-49 et 190-226.

vois plus que quelques malheureux qui aient besoin de secours, ... À peine le mal cesse-t-il d'un côté qu'il se reproduit d'un autre (au Grand Ergué). ... le peuple de cette paroisse a réellement besoin de secours, et que la présence du chirurgien y est d'autant plus nécessaire que M.M. les prêtres sont eux-mêmes grabataires. ».

Les remèdes utilisés par les médecins et chirurgiens sont faits exclusivement de « *miels, syrops et vinaigre* ». Les sirops et les boissons vinaigrées sont accompagnés de produits à base de plantes et préparations diverses dont un rapport donne précisément la quantité précise délivrée à Ergué Gabéric pendant le passage du chirurgien Kerjean ¹⁹ en octobre 1796 : deux livres de manne ²⁰ (suc purgatif du frêne), une demie livre de senné ²¹ (plante laxative), une livre de

¹⁹ Yves-Marie Kerjean est né le 13 juillet 1755 à Quimper Saint-Julien. Initié franc-maçon dès 1776 à la loge La Parfaite Union où il est maître bleu, puis chevalier d'Orient et orateur de sa loge. Reçu chirurgien de l'amirauté de Quimper en 1785, il s'installe rue Kéréon. Suspecté de girondisme il doit s'exiler sur l'île de Jersey en 1794. Source : « Etude sur les francs-maçons quimpérois de Brunon Le Gall et Jean-Paul Péron ».

²⁰ Manne, s.f. : suc extrait de l'arbre du frêne. Cette substance a une propriété purgative (elle stimule l'appareil digestif et favorise le transit intestinal) et peut être indiquée dans le traitement de la constipation. Autrefois utilisé comme purgatif lors d'épidémie de dysenterie.

²¹ Séné s.m. : petit arbuste utilisé comme plante médicinale laxative, proche de l'aloès et de la rhubarbe dont les principes actifs sont des dérivés naturels de l'antraquinone qui



sel de plomb ²² (effets constipatifs), quatre onces de sel de nitre ²³ (maux d'estomac), huit onces de crème de tartre ²⁴ (purgé de bitartrate de potassium), une once de semen contra ²⁵ (plante

Honoré Daumier, "le malade imaginaire", Philadelphia Museum of Art.

augmentent les mouvements péristaltiques du côlon.

²² Sel de plomb, g.n.m. : appelé encore sel de saturne, ou sucre à cause de sa saveur sucrée, et par les chimistes acétate de plomb. Utilisé pour de nombreuses maladies, en autres la gonorrhée, mais également pour les hémorragies et la dysenterie.

²³ Sel de nitre, g.n.m. : nitrate de potassium utilisé comme un diurétique, appelé aussi "salpêtre". Historiquement, il a été utilisé comme un remède qui englobe tout pour les maux d'estomac, la douleur arthritique et de nombreuses autres conditions.

²⁴ Crème de tartre, g.n.f. : bitartrate de potassium, utilisé en médecin pour ses effets laxatifs.

²⁵ Semen contra, s.m. : plante médicinalement "Artemisia cina" dont la propriété vermifuge est reconnue et recommandée pour éliminer le ver solitaire. Le nom commun « semen contra » vient du latin « semen contra vermes » ou « graine contre les vers ». Ce végétal est utilisé en sirop pour sa vertu digestive.

